

**TARIFS ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE
QUE DEVREZ-VOUS PAYER ?**

Différents tarifs d'hospitalisation sont définis chaque année par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et varient en fonction de la pathologie médicale et des modalités de sa prise en charge.

CES TARIFS REGLEMENTAIRES SONT PRIS EN CHARGE TOUT OU PARTIE PAR LA SECURITE SOCIALE SI VOUS ETES ASSURE(E) :

→ **Pour tout acte médical < 120€ : vous payez le ticket modérateur**

Les caisses d'assurance-maladie prennent en charge les frais de séjour au taux de 80 % pour le régime général. La part non prise en charge par l'assurance-maladie (20 % du tarif des prestations en vigueur) s'appelle le ticket modérateur. Le règlement du ticket modérateur reste, dans le cas général, à votre charge et éventuellement remboursable par de votre organisme d'assurance complémentaire.

→ **Pour tout acte médical >120€ : vous payez la Participation Assuré Transitoire de 18 €**

→ **Pour toute hospitalisation complète : vous payez le Forfait Journalier de 20 € (par journée d'hospitalisation) (*)**

→ **La prise en charge est de 100% dans les cas suivants :** Invalidité, Accident du travail, Affection de longue durée (ALD), Grossesse (à partir du 6^{ème} mois), Pension au titre de l'article 115.

SI L'INTERVENTION N'EST PAS PRISE EN CHARGE PAR LA SECURITE SOCIALE (Chirurgie Esthétique, Non-ressortissants de la CEE).Un devis vous est remis par votre chirurgien, indiquant les honoraires des praticiens et le forfait clinique.

A CES FRAIS, VOUS DEVEZ RAJOUTER : Les prestations optionnelles (Tarifs applicables à compter du 1^{er} mai 2018) :

| PRESTATIONS HOTELIERES EN HOSPITALISATION | TARIFS |
|---|-------------------------|
| Chambre individuelle SOLO (<i>uniquement en SSR</i>) | 75 € / jour (*) |
| Chambre individuelle SIMPLY | 102 € / jour (*) |
| Chambre individuelle CONNECTIK ou COSY | 115 € / jour (*) |
| Chambre individuelle BABY (<i>uniquement en maternité</i>) | 135 € / jour (*) |
| Chambre individuelle CONFORTIN (<i>uniquement en chirurgie et en médecine</i>) | 130 € / jour (*) |
| Chambre individuelle PRESTIGE (<i>uniquement en maternité</i>) | 175 € / jour (*) |
| Téléphone : ouverture de ligne (<i>consommations en sus</i>) | 6 € / séjour |
| Télévision (<i>en chambre commune</i>) | 8 € / jour |
| PRESTATIONS A LA CARTE (<i>exclusivement en chambre individuelle</i>) | |
| Lit accompagnant + petit déjeuner | 25 € / nuit |
| ½ Pension : (Lit accompagnant + petit déjeuner + 1 repas midi OU soir) | 35 € / nuit |
| Pension complète (Lit accompagnant + petit déjeuner + 1 repas midi + 1 repas soir) | 45 € / nuit |
| Repas accompagnant | 12 € |
| Petit déjeuner accompagnant | 10 € |
| Trousse de bien-être | 10 € |
| PRESTATIONS HOTELIERES EN AMBULATOIRE | |
| Chambre individuelle AMBU CONFORT | 70 € / séjour |
| Espace commun FORFAIT AMBU | 30 € / séjour |
| Trousse 'Ambu | 10 € |
| AUTRES PRESTATIONS | |
| Forfait Parcours Patient (<i>gestion de la mutuelle, réservation VSL/Taxi, le 1010 accès privilégié, paiement en 2 fois sans frais</i>) | 10 € |
| Frais de reproduction & d'envoi du Dossier Médical | 25 € |

(*) Facturation du 1^{er} jour d'entrée d'hospitalisation au jour de sortie quelle que soit l'heure.

Ces tarifs optionnels sont à votre charge. Ils peuvent être pris en charge partiellement ou totalement par votre organisme complémentaire. **Pour toute hospitalisation complète, un chèque de caution d'un montant minimum de 500€ sera demandé lors de l'admission.**